

REUNION DU 23 JUILLET 2007

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, maire.

Présents : Alain PAIN. Jean-Paul DURUP. Maurice TUPINIER. Bruno DI BLAS. Monique FERRAND. Denis LOROT. Marie-Jeanne FOURNIER. Maurice BARBE. Gabriel MOINE. Régis SEGALT.

Absents excusés : Olivier SAVARY (pouvoir G.ARNOUITS). Catherine DESPLAT (pouvoir M.FERRAND). Chantal FANTIN (pouvoir M.BARBE). Luc NOLET (pouvoir G.MOINE).

Secrétaire de séance : Bruno DI BLAS.

OPERATION CŒUR DE VILLAGE – 2^{ème} tranche

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 15 mai à 17h pour ouvrir l'appel à candidatures qui avait été lancé. 24 plis ont été reçus et toutes les entreprises ont été retenues. A savoir qu'aucune candidature n'a été déposée pour le lot 9 (carrelages, PVC, faïences).

Toutes les entreprises ont été contactées et le 18 juin à 17h, la commission d'appel d'offres a ouvert les 14 offres reçues.

L'estimation de l'architecte était de 615 500€ HT, le total des lots de 677 747€ HT.

L'appel d'offres a été déclaré infructueux et une procédure négociée a été lancée.

Les plis ont été ouverts le 16 juillet à 14h et l'analyse a été remise par l'architecte le 23 juillet à 16h 30mn.

La commission d'appel d'offres vous propose de retenir les entreprises suivantes, à savoir qu'aucune candidature n'a été reçue pour le lot 9.

Lot 1 – démolitions, maçonnerie, ravalements, VRD – **TAFFINEAU**.

Lot 2 – charpente, couverture, zinguerie, étanchéité – **DURY**.

Lot 3 – menuiserie bois – **FOREY**.

Lot 4 – menuiserie aluminium, serrurerie – **LAURESEB**.

Lot 5 – doublages, cloisons, isolation – **P.F.P.** **Lot 6** – faux plafonds – **P.F.P.**

Lot 7 – plomberie, chauffage, VMC – **POUGET**.

Lot 8 – électricité – **AD ELEC**.

Lot 9 – carrelages – aucune candidature.

Lot 10 – peinture – **DELAGNEAU**.

Lot 11 – monte charge, ascenseur – **THYSSENKRUPP**.

LOGEMENT DE L'ECOLE PRIMAIRE

Le conseil municipal est informé que les entreprises retenues pour les travaux du logement de l'école primaire sont les suivantes :

Lot 1 – démolition - MARSHALL Patrick de Varennes.

Lot 2 – menuiserie - IDEE 89 d'Auxerre.

Lot 3 – plâtrerie - PLAQUES SYSTEMES d'Auxerre.

Lot 4 – électricité - ADELEC de Tonnerre.

Lot 5 – plomberie - LUPU de Beines.

Lot 6 – chauffage - LUPU de Beines.

Lot 7 – carrelage - IDEE 89 d'Auxerre.

Lot 8 – peinture – DELAGNEAU.

Le montant total des travaux s'élève à 81 066.22€ TTC.

CLASSE ECOLE MATERNELLE

Les travaux se déroulent correctement, le maçon ainsi que le menuisier ont terminé leur prestation. Le peintre doit intervenir et le faux plafond devrait être fait début août.

QUESTIONS DIVERSES

Chablis Aventure VTT

Cette association sollicite notre commune pour une aide au financement de l'achat d'une tente.

Les élus ne souhaitent pas allouer une aide spécifique à cette association qui bénéficie déjà d'une subvention de notre collectivité.

Energies propres

Messieurs LANGLOIS Régis et SEGUINOT Roger ont sollicité la commune pour le versement d'une aide au financement des énergies propres.

Monique FERRAND est contre l'aide aux particuliers.

Les élus après en avoir débattu passent au vote : 10 voix contre une aide, 1 voix pour (M.TUPINIER).

En effet, les élus estiment que l'Etat et la Région aident au financement de tels projet et qu'une commune de l'importance de la nôtre ne pourrait assumer un financement même partiel de toutes les installations utilisant une énergie renouvelable.

INFORMATIONS DIVERSES

Maisons fleuries : la commission environnement a fait le tour du village et a procédé au classement des différentes propriétés dont les propriétaires s'étaient fait inscrire.

Voirie : les élus sont informés que les rues de Chatillon, du Petit Cotat, du Chardonnay, de Chanteprime et le chemin de Beaune ont été goudronnés.

Il reste à poser, par la CCVS, les buses dans le fossé face à l'école jusqu'à la propriété Séguinot et l'aménagement des trottoirs dans la rue des Coteaux Fleuris et de la rue des Ecoles.

Syndicat d'aménagement de la Vallée du Serein : les élus sont informés que ce sont 2 815m de berges qui ont été entretenus sur notre commune cette année.

Kermesse : le bilan est remis à chacun. Il est constaté un bénéfice de 2 019.39€ en diminution par rapport à l'an passé.

Judo club et ADMR : ces 2 associations remercient notre collectivité pour la subvention qui leur a été allouée.

Recensement 2006 : Maligny compte aujourd'hui 725 habitants.

Séance levée à 23h 15mn.

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]